

Reyl & Cie, une banque genevoise choisie en raison de liens personnels

Cette petite banque, fondée en 1973, a accepté les fonds transférés d'UBS par l'ancien ministre du Budget.

Frédéric Thérin

— Correspondant à Munich

Elle se vantait de suivre une « nouvelle approche du métier de banquier », mais Reyl & Cie s'est fait prendre la main dans le sac comme un « vieux » banquier privé suisse peu regardant sur l'origine des fonds de ses clients. Le petit établissement genevois, fondé en 1973, a reconnu avoir accepté les fonds transférés d'UBS par Jérôme Cahuzac. Pour plus de discrétion, ce portefeuille de 600.000 euros aurait été déplacé en 2010 vers sa filiale de Singapour, inaugurée un an plus tôt. Sur le sujet, la firme, qui a obtenu sa licence bancaire en novembre 2010, se fait très discrète. « La loi suisse nous interdit de communiquer sur l'actualité de nos clients », souligne Marielle Morerod, la porte-parole de Reyl & Cie. Nous devons respecter ce droit de réserve. » Cette affaire dégrade sérieusement l'image d'un établissement qui ne ménageait pas ses efforts pour se distinguer de ses rivaux genevois, souvent montrés du doigt pour leurs pratiques « douteuses ».

« Cette banque n'a vraiment pas une mauvaise réputation sur la place », souligne Emmanuel Fragnière, professeur à la Haute Ecole de gestion de Genève (HEG). Je crois qu'ils n'auraient jamais accepté ces fonds s'ils avaient imaginé les répercussions qu'un tel geste pouvait avoir sur leur image. » Le « geste » de Reyl & Cie envers l'ancien ministre du Budget n'a en réalité pas été motivé par des raisons commerciales mais par des motifs... familiaux. Dominique Reyl, le fondateur de l'établissement épo-

nyme, est en effet le demi-frère d'Hervé Dreyfus, l'ami proche de M. Cahuzac qui gérait sa fortune. Une information révélée par le quotidien « Le Temps » et confirmée hier aux « Echos » par Marielle Morerod.

« Le marché du compte privé offshore meurt »

Cette affaire pourrait freiner le rapide essor de la banque genevoise. L'an dernier, son portefeuille d'actifs sous gestion a presque doublé, à plus de 8 milliards de francs suisses. « Un apport important confié par un fonds d'un pays émergent et la reprise des marchés boursiers expliquent en partie cette hausse », résume la banque.

En ouvrant récemment une succursale à Londres, Reyl & Cie a cherché à se rapprocher d'une clientèle qui hésite de plus en plus à placer ses avoirs en Suisse. « Le marché offshore traditionnel du compte bancaire privé détenu en Suisse par des clients européens meurt d'une mort lente », expliquait en 2011 François Reyl, son directeur général, dans « Investment Europe ». Les opportunités pour répondre aux besoins des clients qui ne sont pas en règle avec les autorités fiscales de leur pays disparaissent rapidement. Les banques suisses doivent donc réinventer leur modèle. »



À NOTER

Jérôme Cahuzac a accepté, hier, que les documents trouvés lors d'une perquisition à Genève à la banque UBS et à la banque privée Reyl & Cie soient transmis à la justice française. Cette perquisition a permis d'établir l'existence du compte non déclaré de l'ex-ministre du Budget, selon le parquet de Genève.

